FOOT A 11 DES JEUNES ENGAGEMENTS CATEGORIE U14 SAISON 2020-2021



CALENDRIER PREVISIONNEL

Jusqu'au 30/08

- Engagement des clubs via Footclubs sur les 3 niveaux au choix
- Diffusion des engagements le 16 aout sur le site

Début septembre

- Travail de la commission :
- Validation / arbitrage des engagements par niveau
- · Puis diffusion sur le site

Mi septembre

- Réunion des clubs et responsables des équipes
- Diffusion calendrier

Fin septembre

Début brassage



GUIDE POUR ENGAGEMENT

- RESPONSABILITE DU CLUB DANS L'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE A UN NIVEAU DE BRASSAGE :
 - Diagnostic de l'effectif (suffisant en nombre et qualité)
 - ➤ Transition foot à 8 et foot à 11 à anticiper (une très bonne équipe de foot à 8 aura peut-être plus de difficultés à 11)
 - ➤ Tenir compte de la saison N-1 de l'équipe U13
 - Vigilance sur les différences physiques à cet âge
 - Attention au nombre de U13 susceptibles de jouer
 - Un an d'écart à cet âge et sur un grand terrain : cela se ressent...



BRASSAGE A 3 NIVEAUX

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

24 places

24 places

X places

Equipes postulant au niveau ligue

Equipes postulant au haut niveau départemental

Equipes postulant au niveau départemental



PYRAMIDE BRASSAGE

Phase 1

Phase 2

6 groupes de 4 = 24 équipes

Niveau 1

3 groupes de 6 = 18 équipes

6 groupes de 4 = 24 équipes

Niveau 2

5 groupes de 6 = 30 équipes

X groupes de 4 = X équipes

Niveau 3

X groupes de 6 = X équipes

A l'issue des brassages, 11 équipes accèdent au niveau Ligue

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

En cas de déficit d'équipe en N1 et/ou N2 suite aux désidératas des clubs

Proposition aux équipes N3 et/ou N2 classées selon les critères d'intégrer le niveau supérieur



En cas de D1 et D2 complètes

Pas de recours aux critères



En cas de N1 et/ou N2 excédentaires suite aux désidératas des clubs

Reclassement des équipes en surplus suite aux critères



CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

En cas de N1 et/ou N2 excédentaires suite aux désidératas des clubs

Reclassement des équipes en surplus suite aux critères



CRITERE N°1 et N°2

N°1 = Numéro d'équipe (priorité équipe 1 sur équipe 2)

 $N^{\circ}2$ = Note sur 20



En cas d'équipe à égalité sur critères N°1 et N°2

Comparaison de chaque critère dans l'ordre suivant : ASSOCIATIF, puis SPORTIF, puis EDUCATIF, puis ENCADREMENT

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

Associatif

- Niveau de label jeunes
- •Or ou club professionnel = 4 points
- Argent = 3 points
- •Bronze = 2 points
- Autodiagnostic réalisé N-1 = 1 point

Nombre de licenciés U13 N-1 : • + de 30 = 3 points

- entre 20 et 30 = 2 points
- -20 = 1 point

• Nombre d'équipes engagés U13 N-1 :

- 3 équipes ou + = 3 points
- 2 équipes = 2 points
- 1 équipe = 1 point

Educatif

Sportif

- •Engagement validé au PEF = 2 points / club candidat au PEF = 1 point
- Actions PEF N-1 sur catégorie U13 (fiche actions envoyés au District) :
- •+ de 4 actions = 3 points
- •Entre 2 et 4 actions = 2 points
- •1 action = 1 point
- Evaluation sur encadrant déclaré dans footclubs pour la saison N; licence non correspondante au diplôme ou à la formation = - 1 point :
- •Educateur BMF ou + = 5 points
- •Educateur diplômé CFF2 = 4 points
- •Educateur attesté CFF2 = 3 points
- •Educateur attesté module U15 = 2 point
- •Educateur attesté module U13 = 1 point



ENGAGEMENT

- UNIQUEMENT VIA FOOTCLUB ENTRE LE 20 JUIN ET LE 30 AOUT
- L'engagement en Coupe U14 est automatique lorsque l'équipe est engagée en brassage
- ATTENTION : obligation de référencer dans footclub un responsable par équipe engagée (personne licenciée)
- Renseignements à : competitions@foot35.fff.fr

